

## COVID-19 IMPACTS SUR LES POPULATIONS DU POINT DE VUE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES – PARTIE 3

# Aggravation de la précarité économique

### DANS CE CAHIER :

Pertes de revenus .....	2
Limites des mesures de soutien gouvernementales .....	3
Défis pour l'accès à l'alimentation .....	4
Exacerbation de la crise du logement .....	5
Garantir un revenu décent pour toutes et tous .....	6

Par leur ancrage dans leur communauté, les organismes communautaires ont été des témoins privilégiés des impacts de la crise de la COVID-19 sur les populations. De nombreuses études ont été publiées par les différents secteurs de l'action communautaire autonome (ACA) afin de visibiliser les impacts de la pandémie sur les personnes rejointes, faire valoir leurs besoins et assurer la défense de leurs droits.

L'Observatoire de l'ACA a analysé les **impacts de la crise de la COVID-19 sur les populations du point de vue des organismes communautaires**. Ces analyses ont permis d'identifier trois principaux enjeux :

-  Augmentation de l'isolement et de la détresse
-  Perte d'accès aux informations et aux ressources
-  **Aggravation de la précarité économique**

Ce cahier présente les résultats concernant les pertes de revenus, les atteintes à la dignité des personnes et l'accroissement des inégalités économiques. En effet, la crise de la COVID-19 a exacerbé les enjeux de pauvreté. Selon le sondage de l'IRIS, 72% des groupes de base ont perçu une augmentation des besoins de base (alimentation, logement, etc.) et 66% une augmentation des besoins de soutien matériel chez les personnes rejointes durant le 1er confinement (avril à juin 2020).

*À partir des données issues d'une recension des rapports et analyses existantes, d'un sondage réalisé par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) à l'automne 2020 et de groupes de discussion menés avec des organismes communautaires à l'hiver 2021, ce cahier présente les impacts de la crise de la COVID-19 sur la précarité économique dans la population.*

## PERTES DE REVENUS

Avec le confinement, la fermeture des services et activités économiques, dites non essentielles, de nombreuses personnes se sont soudainement retrouvées au chômage ou sans emploi, sans savoir pour quelle durée.



Beaucoup de nouvelles pauvres, de femmes qui travaillaient, qui tout à coup, ont perdu leur travail. [...] Elles appelaient au centre, totalement dépourvues, ne sachant pas par où commencer pour aller chercher de l'aide.

**Groupe de la Montérégie**



Étant plus souvent à bas salaire et à temps partiel, les **femmes** ont connu un appauvrissement et une précarisation de leurs conditions de vie. D'après le Bulletin sur le marché du travail au Québec du premier trimestre 2020, « *les femmes ont été nettement plus touchées par les pertes d'emploi (-24 800; -1,2%), alors que, chez les hommes, les gains en début d'année ont permis de conserver un bilan positif au premier trimestre de 2020 (+4 300; +0,2%) malgré des pertes d'emploi importantes au mois de mars. Cela s'explique en partie par le fait que les femmes sont surreprésentées dans l'emploi à temps partiel, qui a été plus affecté par la crise sanitaire, et qu'elles sont majoritaires dans les secteurs les plus touchés (services d'hébergement, restauration et services d'enseignement)* ». D'après le sondage réalisé pour l'Observatoire québécois des inégalités et l'Observatoire des tout-petits, en octobre 2020, 10% des répondantes indiquaient avoir subi des bouleversements dans leur emploi depuis mars 2020. De plus, les conséquences économiques de la crise ont un impact inégal alors que cette statistique était de 17% chez les répondantes appartenant à une minorité visible, 35% pour les étudiantes et 44,5% pour celles des communautés lesbiennes.

Une étude menée par le Réseau des lesbiennes du Québec démontre que les femmes de la communauté **LGBTQIA2S+** ont été fortement touchées par la précarité de leur emploi durant la pandémie. Ainsi, plus d'une répondante sur dix (12%) a perdu son emploi suite à l'arrivée de la COVID-19. Plus du deux tiers ont déclaré qu'après la pandémie, elles estiment vivre des difficultés financières liées aux pertes de revenus générées par la crise.



Pour les personnes à l'aide sociale, il y a la partie des revenus dont ils ne peuvent pas bénéficier parce que les entreprises sont fermées, et on est retombé.e.s en zone rouge, donc il y a encore des gens qui sont privés de leurs revenus d'appoint.

**Groupe de la Montérégie**



La crise a également menacé les **revenus d'appoint** des personnes sans revenus d'emploi, dont celles bénéficiaires de l'aide sociale. Or, du point de vue des organismes communautaires, le gouvernement a manifesté un manque de compréhension quant aux coûts associés à la pandémie pour ces personnes qui n'étaient admissibles à aucune aide financière en lien avec la COVID-19. En effet, avec la généralisation des paiements électroniques et la diminution des déplacements, il était beaucoup plus difficile de quêter. Il n'était également plus possible de rapporter les bouteilles consignées. De plus, les personnes faisaient face à des dépenses supplémentaires, par exemple avec les coûts du matériel de protection personnelle, la disparition des rabais, les frais de livraison, la fermeture des ressources d'aide, etc. Bref, les multiples stratégies utilisées par les personnes sans emploi pour bonifier leurs maigres revenus étaient inapplicables. La crise a donc entraîné une aggravation de leur précarité économique.



On a plein de monde qui n'en ont pas de compte, qui fonctionnent avec l'argent comptant. On a un magazine qui est comme l'Itinéraire, qui s'appelle La Quête à Québec. Les camelots, cet argent-là, c'est crucial qu'ils l'aient dans leurs poches. Il a fallu inventer, l'organisme qui s'en occupe, des petits chariots où c'est possible de distribuer le magazine et que l'argent soit remis sans que personne n'y touche. Ça a demandé beaucoup d'inventivité, d'ingéniosité.

**Groupe de la Capitale-Nationale**



## LIMITES DES MESURES DE SOUTIEN GOUVERNEMENTALES

Le gouvernement fédéral a mis en place plusieurs programmes visant à limiter les impacts des pertes de revenus liées à la crise. Ainsi, un programme universel donnant accès à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a permis à de nombreuses personnes de maintenir un niveau de vie minimal et réduire les impacts économiques de la crise sur les populations. D'autres programmes s'adressaient spécifiquement aux personnes âgées, aux proches aidantes, aux familles, aux personnes infectées par la COVID-19 ou en quarantaine, aux personnes bénéficiant de l'assurance emploi, etc.

Le gouvernement du Québec a, quant-à-lui, choisi de ne pas verser d'aide financière directe aux personnes, à l'exception des étudiants et étudiantes. Par contre, la mise en place de la PCU a forcé la main du gouvernement du Québec à mettre en place le Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE) visant à maintenir en emploi les travailleurs et travailleuses à faible revenu. Cette aide financière, accessible à l'ensemble des secteurs d'activités, était accordée aux travailleurs et travailleuses essentielles pendant la période de pandémie afin de compenser la différence entre leur salaire et la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

Les organismes communautaires ont joué un rôle important afin d'informer leur communauté des mesures de soutien accessibles et les soutenir dans leurs démarches. Pour les personnes admissibles, le processus d'obtention présentait des obstacles pour plusieurs populations marginalisées en termes de littératie ou de fracture numérique.



On est en éducation financière donc c'était de les informer de toutes les mesures financières qui étaient offertes. Notre site Web et notre page Facebook, on les mettait quotidiennement à jour pour parler des mesures et comment on doit faire la demande.

**Groupe de la Montérégie**



Malgré les critères larges pour l'accès à la PCU, plusieurs personnes en étaient tout de même exclues puisqu'il fallait avoir cumulé des revenus d'emploi de 5 000 \$ dans la dernière année pour y avoir accès. Encore une fois, les personnes les plus marginalisées,

dont celles bénéficiant de l'aide sociale ou les personnes en situation de handicap sans revenu d'emploi, ont aussi été celles qui ont été le plus oubliées par les mesures de soutien aux personnes et aux familles.



Toutes sortes de prestations, comme la PCU de 2 000 \$, ont été créées en deux semaines alors que les personnes en situation de handicap ne reçoivent que 900 \$ par mois : Le gouvernement disait toujours que ce n'est pas de leur faute, qu'ils bâtissaient l'avion en conduisant, mais les personnes les plus marginalisées ont aussi été celles qui ont été les plus oubliées, et ça continue à la fois au provincial et au fédéral.

**Groupe pancanadien**



Un enjeu, soulevé par plusieurs témoignages recueillis par l'Observatoire de l'ACA, concerne les arnaques visant les plus vulnérables, où des personnes offraient un soutien pour la demande de PCU en échange d'une rémunération. De plus, les conséquences à plus long terme, par exemple pour les personnes qui devront rembourser les prestations ou tout simplement celles qui n'auront pas prévu les impôts à payer sur ces revenus, risquent de fragiliser encore plus la situation financière d'un grand nombre de personnes.



J'ai vraiment peur pour tout le volet de ceux qui n'avaient pas le droit à la PCU, mais qui sont allés la chercher quand même. Il y avait même des consultants en PCU, on en a découvert, qui pour un « modeste » 200 \$ par mois, remplissaient ta demande et s'assuraient que tu aies ton 2 000 \$. Les gens devront rembourser le 2 000 \$, mais le consultant ne remboursera pas le 200 \$. Ces gens-là, souvent sur l'aide sociale, seront peut-être coupés de l'aide sociale. Les gens vont vivre avec rien !

**Groupe de la Montérégie**



## DÉFIS POUR L'ACCÈS À L'ALIMENTATION

Selon les données compilées dans cinq régions du Québec par le 211 Grand Montréal, l'alimentation constitue le premier motif d'appel depuis le début de la crise, avec un pic très élevé en avril 2020. Face à des besoins accrus, les organismes communautaires ont joué des rôles importants pour la cartographie des ressources disponibles et le référencement, la distribution d'aide alimentaire d'urgence et comme intermédiaire pour l'aide aux populations, par exemple par la distribution de cartes cadeaux d'épicerie.



Au début, quand on faisait des livraisons, il commençait à y avoir beaucoup de monde, et c'était souvent des familles immigrantes, qui étaient habituées à avoir 2-3 travaux, et ils ne se retrouvaient avec rien du tout. Ils ne savaient pas les services qu'ils pouvaient avoir. [...] C'est des gens qui n'avaient jamais demandé ça, mais c'étaient des grosses familles, des fois 7-8 enfants, de tous les âges. On a fait un dépannage dans un bloc et après, c'est tout le quartier qui nous a appelé.e.s.

**Groupe de Laval**



En termes d'accessibilité physique, il était recommandé aux personnes âgées et à celles à risque de complication, de ne plus fréquenter les épiceries et commerces. Le transport vers les épiceries était également plus difficile, avec des craintes liées à l'utilisation du transport en commun et l'impossibilité de faire du covoiturage. Pour les personnes nécessitant des mesures d'accessibilité (accompagnement, interprétation, etc.), les règles de distanciation physique dans les épiceries étaient difficiles à respecter avec peu de compréhension et d'adaptation disponibles.



On offrait la popote roulante en milieu rural que deux jours semaine, les lundis et jeudis, mais étant donné qu'il y avait des besoins énormes, on est tombé.e.s à cinq jours semaine. On travaillait avec des aîné.e.s vulnérables qui avaient besoin de ce service-là. En plus d'augmenter nos journées d'offre de service, on a triplé le nombre de bénéficiaires.

**Groupe de la Montérégie**



De plus, pour les personnes qui utilisaient déjà des ressources d'aide d'alimentaire, beaucoup d'entre-elles se retrouvaient fermées ou avec des changements dans les modes de fonctionnement présentant des obstacles supplémentaires. La fermeture des écoles a également entraîné l'arrêt de l'aide alimentaire auprès des enfants issus des milieux défavorisés.

Enfin, les problématiques liées au revenu des ménages ont également entraîné des enjeux d'accessibilité économique, alors que les rabais étaient inexistantes et les coûts de livraison élevés.

## EXACERBATION DE LA CRISE DU LOGEMENT



Quand tu es en maison de chambres, il y a un cas de COVID, c'est difficile parce que tu partages la toilette, la cuisine. L'accès au logement, trouver un logement... Ça aussi, c'était plus compliqué.

**Groupe de la Capitale-Nationale**



La crise du logement, déjà en cours, s'est aggravée partout au Québec avec une hausse constante des prix des loyers et l'augmentation du nombre de ménages qui consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger.

Selon les organismes communautaires rencontrés par l'Observatoire de l'ACA, des enjeux spécifiques sont venus s'ajouter comme les difficultés à mener des déménagements respectant les mesures sanitaires, les obstacles à la recherche de nouveaux logements, les baisses de revenu liées aux pertes d'emploi, les évictions sans relocalisation, etc. Ainsi, pour beaucoup de personnes mal logées (insalubrité, sur-occupation, etc.), il devenait beaucoup plus difficile de quitter un logement inadéquat, voire dangereux.

Après de nombreuses pressions de la part des regroupements et groupes en logement, le gouvernement du Québec a mis en place un moratoire sur les évictions de locataires dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire. Mais ce moratoire a non seulement été appliqué de façon très inégale mais il a également été levé dès l'été 2020, alors que la crise du logement battait toujours son plein.



On était à 0,4 % d'inoccupation, on est vraiment tombé.e.s en bas de notre chaise. Pendant la première vague, il y a eu le 1er juillet, la crise du logement, les déménagements. On recevait des informations de partout. En plus, au niveau de la défense en logement, les décrets arrivaient ou n'arrivaient pas. Le premier ministre mentionnait la « bonne foi » du propriétaire pour les non-paiements du 1er avril, mais si on regarde au niveau du Tribunal administratif du logement, il y a plein de demandes de propriétaires pour expulser les gens qui ont payé en retard en avril. On a toute cette réalité-là qui nous a rattrapé.e.s. Au niveau des services et des appels, on a surtout géré de l'inquiétude, c'était une grosse part de nos appels. On a eu à gérer des relocalisations, on s'est mobilisé.e.s pas mal à ce niveau-là.

**Groupe de la Montérégie**



## GARANTIR UN REVENU DÉCENT POUR TOUTES ET TOUS

La COVID-19 a augmenté les inégalités économiques. Les organismes communautaires ont observé de grands besoins en matière de revenu, sur le plan alimentaire (obstacles économiques mais aussi d'accès physique), et au niveau du logement (éviction, accessibilité, etc.).

Pour les personnes déjà en situation de précarité, la crise est venue aggraver l'exclusion sociale et menacer leurs stratégies de survie, souvent sans qu'elles aient accès aux programmes d'aide mis en place. De plus, leurs conditions de vie les placent à plus grand risque de contamination, alors qu'à Montréal, le nombre de cas de COVID-19 est près de deux fois et demi plus élevé chez les personnes vivant dans des secteurs très défavorisés que chez celles vivant dans des secteurs très favorisés.

La crise a ainsi démontré l'importance de **la lutte à la pauvreté** en amont, afin d'assurer la résilience des communautés en temps de crise. Plusieurs espèrent que la mise en place rapide de la PCU aura démontré la faisabilité et l'importance des politiques de lutte la pauvreté réclamées depuis très longtemps par le mouvement de l'ACA, telles que la bonification des prestations sociales (en particulier l'aide sociale) et l'augmentation du salaire minimum, qui ne permettent pas actuellement aux personnes de dépasser le seuil de pauvreté.



Quand on se bat depuis des années pour faire reconnaître un revenu minimum garanti, et que Monsieur Trudeau nous dit que ça prend 2 000\$ par mois pour vivre, il devrait aller voir des gens sur l'aide sociale parce que ce n'est pas tout à fait le montant qui leur est accordé, c'est très frustrant !

**Groupe de la Montérégie**



# Références

211 Grand Montréal, [\*Données sur les demandes reçues au 211 - COVID-19\*](#), site Internet.

Association pour la santé publique du Québec et l'Observatoire québécois des inégalités, [\*Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec\*](#), novembre 2020.

Communiqué conjoint des organismes œuvrant auprès des personnes assistées sociales, [\*COVID-19 : Le gouvernement québécois doit accorder une aide d'urgence aux personnes assistées sociales\*](#), octobre 2020.

Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec, [\*Bulletin sur le marché du travail au Québec du premier trimestre 2020\*](#).

Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, [\*Inégaux face à la pandémie\*](#), mai 2020.

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), [\*La pandémie expose et accentue la crise du logement\*](#), octobre 2020.

Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), [\*Un an d'inaction du ministre responsable de la Solidarité sociale\*](#), mars 2021.

Gouvernement du Canada, [\*Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19\*](#), site web.

Gouvernement du Québec, [\*Aide financière supplémentaire pour les étudiants du postsecondaire \(COVID-19\)\*](#), site web.

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), [\*La Prestation d'urgence : un prototype de politique sociale à maintenir ?\*](#), avril 2020.

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), [\*La COVID-19 et le prix des aliments : la pandémie des inégalités ?\*](#), juin 2020.

Ligue des droits et libertés (LDL), [\*Droits humains et COVID-19 : Quelles perspectives?\*](#), Série de webinaires février à avril 2021.

Ligue des droits et libertés (LDL), [\*Droits humains et COVID-19 au fil de la pandémie\*](#), mars à novembre 2020.

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), [\*Levée du moratoire sur les évictions de locataires : Une nouvelle vague de sans-logis à venir\*](#), juillet 2020.

Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ), [\*Les impacts de la pandémie sur la santé mentale des femmes LGBTQ2S+ au Québec\*](#), février 2021.

## SOURCE DES DONNÉES PRÉSENTÉES

L'Observatoire de l'ACA est un vaste **projet de recherche-action** visant à documenter les impacts de la crise de la COVID-19 sur les organismes d'action communautaire autonome (ACA) du Québec.

Les données présentées dans ce cahier sont issues d'**analyses** réalisées à l'été 2021 à partir de :

### Volet qualitatif

15 groupes de discussion menés du 3 novembre 2020 au 24 février 2021 (97 personnes participantes)

### Volet quantitatif

Sondage en ligne mené par l'IRIS du 23 octobre au 14 décembre 2020 (740 organismes répondants)

### Volet documentaire

Consultation de rapports et analyses réalisés par des sources gouvernementales, des milieux de l'ACA et de la recherche, produits durant la crise de la COVID-19 jusqu'en juillet 2021

Dans ce document, l'emploi du féminin générique désigne toutes les personnes peu importe leur identité de genre.

Pour plus d'informations :



[observatoireaca.org](http://observatoireaca.org)



[observatoire@rq-aca.org](mailto:observatoire@rq-aca.org)

Un projet initié par :



Ce projet est rendu possible grâce à la contribution financière de :

